Nations Unies ECE/TRANS/WP.5/71

Conseil économique et social

Distr. générale
23 juin 2022
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Trente-cinquième session
Genève, 5-7 septembre 2022
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la trente-cinquième session*, **

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 5 septembre 2022, à 10 heures, dans la salle XXI

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Atelier interrégional sur les possibilités et les difficultés de l'électrification de la mobilité urbaine dans les domaines des transports, de l'énergie et de l'aménagement du territoire ;
3. Développement de réseaux ou de liaisons de transport :
   a) Projet concernant les liaisons de transport Europe-Asie ;
   b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen ;
   c) Réseau transeuropéen de transport ;
   d) Transports dans la région méditerranéenne ;

* Les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html).

** Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=H87zLN. Tous les représentants qui souhaitent participer physiquement aux réunions (y compris ceux qui détiennent un badge d'accès de longue durée) doivent s'inscrire sur la plateforme INDICO, à l'adresse indico.un.org/event/1000506/, puis retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat par téléphone (+41 22 917 5975) ou par courrier électronique (maria.mostovets@un.org). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse www.unece.org/meetings/practical.html.

Merci de recycler

e) Autres initiatives relatives au développement de couloirs ou de liaisons de transport.

4. Données relatives aux infrastructures de transport :

a) Observatoire international des infrastructures de transport ;

b) Évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport.

5. Transport et changements climatiques :

a) Groupe d'experts de l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et de l'adaptation à ces changements ;

b) Atténuation des effets des changements climatiques : outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur de la Commission économique pour l'Europe ;

c) Rôle déterminant joué par les transports intérieurs dans l'accélération de l'atténuation des changements climatiques.

6. Sûreté des transports intérieurs.

7. Mobilité urbaine, cyclisme, transports publics et durabilité.

8. Évaluation et suivi des questions nouvelles et des objectifs de développement durable :

a) Tendances et difficultés concernant les transports routiers, les transports ferroviaires et les transports par voie navigable ;

b) Tendances et économie des transports sur la période 2022-2023 ;

c) Assistance technique aux pays en transition :

i) Indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables ;

ii) Assistance technique du Conseiller régional ;

iii) Appui aux pays en développement sans littoral ;

iv) Lancement de LearnITC, la plateforme d'apprentissage en ligne consacrée à la connectivité des transports intérieurs et du commerce ;

d) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports.

9. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail.

10. Questions diverses.

11. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2023 et 2024 du Groupe de travail.

12. Date de la prochaine session.

13. Adoption des principales décisions.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session.

Document(s)

ECE/TRANS/WP.5/71

2. Atelier interrégional sur les possibilités et les difficultés de l'électrification de la mobilité urbaine dans les domaines des transports, de l'énergie et de l'aménagement du territoire

Dans le cadre du module d'activités du Groupe de travail consacré à la mobilité urbaine, au cyclisme et aux transports publics durables, et conformément à la recommandation que le Groupe de travail avait formulée à sa trente-quatrième session, tenue en 2021, et par laquelle il avait invité le secrétariat à continuer d'organiser et de faciliter les consultations sur des sujets d'intérêt interrégional ciblés en lien avec les transports, un atelier interrégional sera consacré aux possibilités et aux difficultés de l'électrification de la mobilité urbaine dans les domaines des transports, de l'énergie et de l'aménagement du territoire. Cet atelier sera organisé conjointement par la Division des transports durables, la Division de l'énergie durable et la Section du logement et de l'aménagement du territoire du secrétariat de la CEE. Les cinq commissions régionales de l'ONU (CEE[1], CEA[2], CESAO[3], CEPALC[4] et CESAP[5]) ont été invitées à se joindre à cette initiative et à déterminer au sein de leurs régions respectives les meilleures pratiques au niveau des villes ou des pays dans le but de les présenter. L'atelier réunira les acteurs intéressés, notamment des autorités municipales et des autorités chargées des transports urbains, des gestionnaires de réseaux électriques, des spécialistes de l'aménagement du territoire, des experts des ministères des transports ou de la mobilité ainsi que des représentants d'ONG et des universitaires. Il est prévu que les participants apportent leur contribution au document ECE/TRANS/WP.5/2022/2, intitulé « État des lieux des nouvelles tendances en ce qui concerne les infrastructures de recharge pour véhicules électriques », qui sera présenté et examiné au titre du point 8 a) de l'ordre du jour. On trouvera le programme de l'atelier ainsi qu'une note de cadrage dans le document informel nº 1.

Document(s)

ECE/TRANS/WP.5/2022/2 ; document informel nº 1

3. Développement de réseaux ou de liaisons de transport

a) Projet concernant les liaisons de transport Europe-Asie

À sa quatre-vingt-quatrième session, en février 2022, le Comité des transports intérieurs a pris acte des mesures actuellement prises aux fins de la mise en service des liaisons de transport Europe-Asie. Il a également pris note de l'approbation, par le Groupe de travail, de l'initiative des Gouvernements azerbaïdjanais, géorgien, kazakh, turc et ukrainien consistant à développer et à mettre en place un mécanisme de gestion de la coordination du couloir de la Route 3 du Projet concernant les liaisons de transport Europe-Asie (LTEA) et un mécanisme d'étude de la performance du couloir, et il a invité ces gouvernements ainsi

[1] Commission économique pour l'Europe.
[2] Commission économique pour l'Afrique.
[3] Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.
[4] Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
[5] Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

que le secrétariat à faire le point sur les progrès réalisés à sa prochaine session (février 2023). Dans cette optique, le secrétariat de la CEE, conjointement avec le secrétariat de l'Organisation de coopération économique (OCE), organisera une table ronde d'experts visant à analyser les capacités opérationnelles du secteur ferroviaire sur les couloirs transcaspien et Almaty-Istanbul, notamment l'existence d'horaires fiables et de tarifs prévisibles, arrêtés à l'échelle des couloirs, ainsi que l'efficacité des procédures de franchissement des frontières pour le transport en transit. Cette table ronde réunira des hauts responsables des compagnies ferroviaires et des douanes des pays situés sur les deux couloirs et devrait permettre d'établir une liste de priorités concernant l'harmonisation des tarifs, des services et des horaires actuels, les difficultés matérielles et non matérielles et les goulets d'étranglement qui ont été mis en évidence. Le document ECE/TRANS/WP.5/2022/1, établi par le secrétariat, répertorie les données recueillies à ce jour sur chaque couloir ainsi que des recommandations concernant les prochaines étapes. Les documents de travail antérieurs intitulés « Contributions des groupes de travail pertinents de la CEE sur la mise en œuvre opérationnelle des couloirs internationaux » (ECE/TRANS/WP.5/2020/1) et « Propositions et observations des États membres de la CEE sur la poursuite de la mise en place des liaisons de transport Europe-Asie » (ECE/TRANS/WP.5/2021/1) permettront aux participants de disposer d'éléments de contexte supplémentaires aux fins des débats. On trouvera le programme de la table ronde ainsi qu'une note de cadrage dans le document informel nº 2.

b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen

Les responsables du projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) et du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) informeront le Groupe de travail des activités menées depuis la session précédente. On trouvera un aperçu de ces activités dans le document informel nº 3.

c) Réseau transeuropéen de transport

La Commission européenne informera le Groupe de travail de l'état d'avancement des activités relatives au réseau transeuropéen de transport (RTE-T).

d) Transports dans la région méditerranéenne

Le Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) fera un compte rendu sur ses activités récentes. La Commission européenne présentera ses activités de développement du réseau de transport euroméditerranéen.

e) Autres initiatives relatives au développement de couloirs ou de liaisons de transport

Les représentants d'autres organisations ou institutions souhaiteront peut-être informer le Groupe de travail des activités que celles-ci mènent sur divers couloirs.

Document(s)

ECE/TRANS/WP.5/2022/1 ; ECE/TRANS/WP.5/2021/1 ; ECE/TRANS/WP.5/2020/1 ; documents informels nos 2 et 3

4. Données relatives aux infrastructures de transport

a) Observatoire international des infrastructures de transport

Le secrétariat de la CEE, conjointement avec la Banque islamique de développement (BID) et le secrétariat de l'OCE, organisera une réunion inaugurale de haut niveau sur l'Observatoire international des infrastructures de transport (OIIT), à laquelle participeront les représentants d'États membres qui ont déjà commencé à utiliser l'OIIT dans le cadre de la phase d'essai ainsi que les représentants de banques multilatérales de développement et d'organisations de coopération régionale. On trouvera dans le document ECE/TRANS/WP.5/2022/3, établi par le secrétariat, un questionnaire au moyen duquel les utilisateurs de l'OIIT ont été invités à rendre compte de leur expérience, à indiquer ce qui pourrait être amélioré et à suggérer de nouvelles fonctionnalités. Ce document comprend également un manuel d'utilisation technique notamment composé d'instructions destinées à

la modification des données existantes concernant les réseaux d'infrastructure sur la plateforme du système d'information géographique (SIG).

b) Évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport

Le Président du Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport présentera le rapport final de cet organe (document ECE/TRANS/WP.5/2022/6). Le Groupe de travail sera invité à examiner le rapport et à l'adopter. Il souhaitera peut-être également demander au secrétariat de le diffuser sous la forme d'une publication des Nations Unies, dans les trois langues de travail de la CEE.

Document(s)

ECE/TRANS/WP.5/2022/3 ; ECE/TRANS/WP.5/2022/6

5. Transport et changements climatiques

a) Groupe d'experts de l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et de l'adaptation à ces changements

Le secrétariat rendra compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du mandat du Groupe d'experts chargé d'évaluer les effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et l'adaptation à ces changements.

b) Atténuation des effets des changements climatiques : outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur de la Commission économique pour l'Europe

Le secrétariat informera le Groupe de travail des faits nouveaux survenus depuis la dernière session concernant le projet ForFITS (futurs systèmes de transport intérieur).

c) Rôle déterminant joué par les transports intérieurs dans l'accélération de l'atténuation des changements climatiques

En réponse à la demande que le CTI avait formulée à sa dernière session, le secrétariat du Groupe de travail a établi le document ECE/TRANS/WP.5/2022/5, qui offre une vue d'ensemble des mesures de réduction de l'empreinte écologique prises par les secteurs de l'aviation et du transport maritime. Dans le cadre des travaux menés par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation maritime internationale (OMI) et d'autres parties prenantes, de prochaines étapes visant à permettre au secteur des transports intérieurs d'intensifier ses efforts sont suggérées. Le Groupe de travail est invité à faire part de ses observations concernant les propositions contenues dans le document et à donner des indications sur la manière dont il envisage son propre rôle et celui du CTI dans la mise en œuvre du programme de décarbonisation du secteur des transports intérieurs.

Document(s)

ECE/TRANS/2022/16 ; ECE/TRANS/WP.5/2022/5

6. Sûreté des transports intérieurs

Comme suite à la demande que le Groupe de travail avait formulée à sa précédente session et que le CTI avait approuvée à sa quatre-vingt-quatrième session, une table ronde sera organisée au sujet de la protection des infrastructures de transport intérieur contre les interventions illicites aux stades de la conception, de la construction et de l'exploitation. À cette occasion, un consultant principal en sécurité en cours de transport fera un exposé liminaire, puis des représentants des États membres présenteront des exemples nationaux. On trouvera le programme de cette table ronde dans le document informel nº 4.

7. Mobilité urbaine, cyclisme, transports publics et durabilité

Le Président du Groupe d'experts du module relatif aux infrastructures cyclables (GE.5) ou le secrétariat rendront compte du lancement des activités de cet organe, notamment des résultats de la première réunion organisée.

8. Évaluation et suivi des questions nouvelles et des objectifs de développement durable

a) Tendances et difficultés concernant les transports routiers, les transports ferroviaires et les transports par voie navigable

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le CTI a créé, sous les auspices du Groupe de travail, un groupe consultatif pluridisciplinaire informel des réactions des transports à la crise de la COVID-19, qui s'est réuni à quatre reprises en 2020 et 2021. À sa trente-quatrième session (septembre 2021), le Groupe de travail a prié le secrétariat d'établir, pour la session suivante du CTI, un document officiel comprenant : a) un aperçu de l'ensemble des recommandations déjà élaborées par le groupe consultatif pluridisciplinaire informel et un plan de mise en œuvre ; et b) une note de cadrage devant faciliter l'échange d'informations et la planification éventuelle des interventions d'urgence pour le transport ferroviaire, routier et fluvial (publié sous la cote ECE/TRANS/2022/19). À sa quatre-vingt-quatrième session (février 2022), le CTI a dit apprécier à leur juste valeur les efforts supplémentaires menés par le groupe consultatif pluridisciplinaire informel, s'est félicité des recommandations relatives aux mesures à prendre et a adopté le plan de mise en œuvre. En particulier, le Comité s'est félicité de la note de cadrage élaborée par le secrétariat concernant la planification des interventions d'urgence pour le transport ferroviaire, routier, fluvial et intermodal et a demandé au secrétariat de présenter les propositions correspondantes aux groupes de travail concernés pour examen et approfondissement éventuel. Le Groupe de travail est invité à examiner le document ECE/TRANS/WP.5/2022/4, qui est une version révisée du document précédent, et à donner des orientations sur les prochaines étapes, visant à renforcer la résilience du secteur des transports intérieurs et à mieux le préparer aux futures pandémies ou situations d'urgence internationales.

À sa quatre-vingt-quatrième session, le CTI a également demandé au Groupe de travail de prendre en considération la tendance actuelle concernant les infrastructures de recharge électrique et de mener, en coordination avec les présidents des groupes de travail concernés, un premier examen des questions devant être traitées à son niveau, pour présentation à sa quatre-vingt-cinquième session. En coopération avec la Division de l'énergie durable de la CEE, la Division des transports durables de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a donc établi le document ECE/TRANS/WP.5/2022/2, intitulé « État des lieux des nouvelles tendances en ce qui concerne les infrastructures de recharge pour véhicules électriques ». Le Groupe de travail est invité à examiner ce document et à donner des indications sur la manière de l'étoffer et de l'améliorer encore avant de le soumettre au Comité pour examen à sa session de février 2023.

Document(s)

ECE/TRANS/2022/19 ; ECE/TRANS/WP.5/2022/2 ; ECE/TRANS/WP.5/2022/4

b) Tendances et économie des transports sur la période 2022-2023

Le Groupe de travail souhaitera peut-être donner de nouvelles directives et orientations pour les futurs travaux dans ce domaine.

c) Assistance technique aux pays en transition

i) Indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables

Le secrétariat procédera au lancement de la dernière publication de la CEE, intitulée « Sustainable Inland Transport Connectivity Indicators (SITCIN) − Understanding the performance of road, rail, inland waterway, and inter-modal transport systems » (Indicateurs

de connectivité pour des transports intérieurs durables − Comprendre les performances des systèmes de transport routier, ferroviaire, fluvial et intermodal), et rendra compte de la création du tableau de bord multilingue SITCIN et d'une formation en ligne.

ii) Assistance technique du Conseiller régional

Le Conseiller régional informera le Groupe de travail des activités d'assistance technique en lien avec les transports menées par la CEE pour le compte des pays en transition (document informel nº 5).

iii) Appui aux pays en développement sans littoral

Le secrétariat communiquera des informations sur l'appui qu'il continue d'apporter aux pays en développement sans littoral dans le cadre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral (2014-2024).

Le Groupe de travail sera ensuite invité à examiner ces informations et à formuler des recommandations s'agissant des domaines dans lesquels l'assistance technique devrait être encore renforcée.

iv) Lancement de LearnITC, la plateforme d'apprentissage en ligne consacrée à la connectivité des transports intérieurs et du commerce

Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités, la Division des transports durables facilitera le lancement de la plateforme d'apprentissage en ligne LearnITC. Cette dernière offre des formations destinées aux États et à d'autres parties prenantes sur l'adhésion aux conventions et aux accords de l'ONU relatifs aux transports intérieurs et l'application de tels instruments.

Document(s)

Document informel nº 5

d) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports

Le secrétariat présentera les activités sur les statistiques relatives aux transports qu'il a menées depuis la dernière session du Groupe de travail.

9. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail

Le secrétariat informera le Groupe de travail des principales décisions prises par le Comité des transports intérieurs à sa quatre-vingt-quatrième session (Genève, 22 au 25 février 2022) sur des questions l'intéressant.

Document(s)

ECE/TRANS/316

10. Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour provisoire, aucune proposition n'avait été soumise au titre de ce point.

11. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2023 et 2024 du Groupe de travail

Le Groupe de travail élira un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) pour ses sessions de 2023 et 2024.

12. Date de la prochaine session

La prochaine session du Groupe de travail devrait se tenir à Genève du 4 au 6 septembre 2023.

13. Adoption des principales décisions

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 56), les décisions prises à la trente-cinquième session seront adoptées en fin de session. Le rapport sur la session, comprenant lesdites décisions, sera établi par la Présidente et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et soumis au Comité des transports intérieurs.